EN PLAINE VIE 2



ÇA S'EST PASSÉ COMME ÇA :

1ER TOUR, 59%

(NOU LÉ PAS LÀ POUR JOUER KANÈT)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 — DOSSIER — ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

VOIRIES
Une vingtaine d'axes remis à niveau
p.6

BUDGET
Des finances au beau fixe
p.8-9

REPORTAGE
Les services techniques, artisans du quotidien
p.20-21

LA PLAINE DES PALMISTES

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE P.3

RETOUR EN IMAGES P.4

ACTUALITÉS P.6

LE BUDGET 2026 P.8

DOSSIER ÉLECTIONS
ENTRETIEN AVEC LE MAIRE P.10

DOSSIER ÉLECTIONS
LE CONSEIL MUNICIPAL P.12

DOSSIER ÉLECTIONS
LE PROGRAMME DU MANDAT P.14

LA PLAINE S'ANIME P.16

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE P.17

LA PLAINE SOLIDAIRE P.18

SPORT & ASSOS P.19

P.20

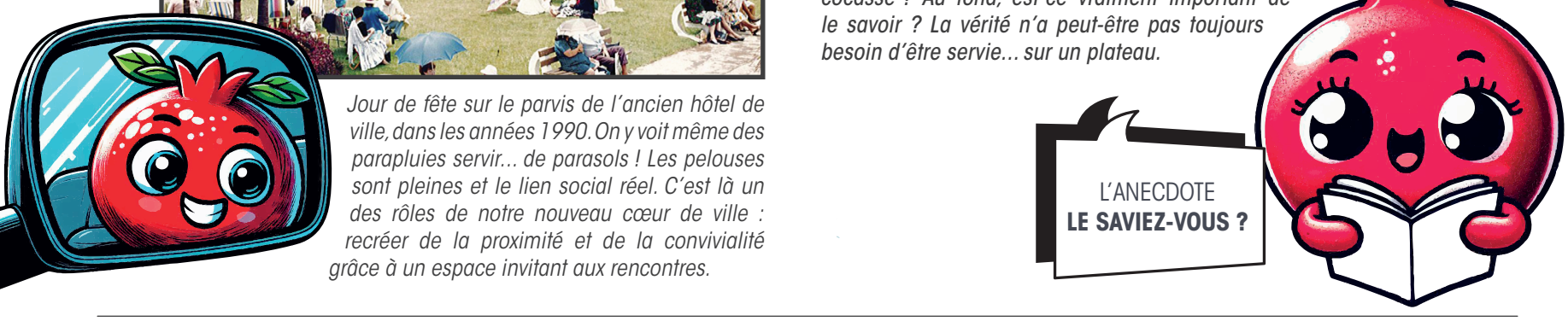
LA PLAINE & SES PARTENAIRES P.23

EXPRESSIONS POLITIQUES P.24



Jour de fête sur le parvis de l'ancien hôtel de ville, dans les années 1990. On y voit même des parapluies servir... de parasols ! Les pelouses sont pleines et le lien social réel. C'est là un des rôles de notre nouveau cœur de ville : recréer de la proximité et de la convivialité grâce à un espace invitant aux rencontres.

La Plaine des Palmistes... un nom déjà atypique pour une commune, non ? Mais un élément intrigue encore plus : une plaine, au sens géographique du terme, se trouve sur le littoral. En altitude, on devrait parler de plateau ! Alors, d'où vient cette confusion ? S'il est difficile de dresser l'histoire de la toponymie de notre commune, une anecdote circule : le nom viendrait d'une mauvaise interprétation de l'administration. À l'époque, on visite les lieux, on se renseigne auprès des habitants pour nommer tel ou tel lieu, telle ravine, tel sommet. Et pour notre commune, quelqu'un aurait simplement mentionné "y a plein d'palmistes", compris comme "La Plaine des Palmistes" à l'oreille de son interlocuteur. Alors, exactitude historique ou légende cocasse ? Au fond, est-ce vraiment important de le savoir ? La vérité n'a peut-être pas toujours besoin d'être servie... sur un plateau.





En Plaine Vie n°14 - Juin 2026 |
Directeur de la publication : **Johnny PAYET** |
Rédaction en chef : **Geoffroy VAUTHIER** |
Rédaction : **Geoffroy VAUTHIER et Élodie LICHARDY**
Photos : **Service communication, services Municipaux** |
Maquette : **Service communication** |
Pour toute information : **0262 51 49 10** |
Impression ICP ROTO DL. 26.05.3P |

Site internet www.ville-plainedespalmistes.fr
Facebook Ville de La Plaine des Palmistes
Instagram Vivre La Plaine des Palmistes
Panneau Pocket Ville de La Plaine des Palmistes

VOTRE CONFIANCE NOUS HONORE. ELLE NOUS ENGAGE AUSSI



Chères Palmiplainoises, Chers Palmiplainois,

C'est avec une émotion profonde et un sens aigu de mes responsabilités que je m'adresse à vous à travers ce nouveau numéro d' *En Plaine Vie*. Ce numéro est particulier : il est le premier de cette nouvelle mandature, que vous avez choisi de nous confier dès le premier tour des élections municipales.

Je tiens, avant toute chose, à vous exprimer ma plus sincère gratitude. Cette victoire nette, obtenue dès le premier tour du scrutin, n'est pas seulement celle d'une équipe ; c'est celle d'une vision partagée pour notre territoire. En renouvelant votre confiance avec une telle force, vous avez validé le travail accompli, mais vous avez surtout exprimé une volonté claire : celle de voir La Plaine des Palmistes poursuivre sa transformation, tout en préservant ce qui fait son âme.

Votre confiance nous honore, elle nous oblige aussi. Elle nous impose une exigence de chaque instant pour répondre aux défis qui se dressent devant nous.

Un mandat sous le signe de la proximité et de la continuité

Le suffrage universel a parlé, et le message est limpide : vous souhaitez de la stabilité, de la cohérence et une action publique qui touche directement votre quotidien. Ce mandat sera celui de la concrétisation. Nous ne partons pas d'une page blanche, nous consolidons les fondations que nous avons posées ensemble pour bâtir une commune plus solidaire, plus dynamique et plus respectueuse de son environnement exceptionnel.

Notre village n'est pas simplement un lieu de passage sur la route des Plaines ; c'est un territoire de vie, un "poumon vert" où chaque quartier, du Premier Village au Bras des Calumets, mérite la même attention et la même ambition. Nos priorités : un développement harmonieux et durable. Au cours de ces six prochaines années, notre action sera guidée par quatre piliers fondamentaux :

L'épanouissement de notre jeunesse et la solidarité intergénérationnelle

Nos enfants sont l'avenir de la Plaine. Nous poursuivrons la modernisation de nos écoles et le renforcement des structures d'accueil périscolaires. Mais la solidarité, c'est aussi ne laisser personne au bord du chemin. Nous renforcerons l'accompagnement de nos aînés, pour que "bien vieillir à la Plaine" soit une réalité tangible, grâce à des services de proximité renforcés et des moments de partage qui font la force de notre lien social.

La préservation de notre cadre de vie et l'excellence environnementale

Nous avons la chance de vivre dans un écrin de biodiversité unique au monde, aux portes du Parc National. Cette richesse est notre héritage. Nous engagerons des projets structurants pour la gestion de l'eau, l'amélioration de la voirie et la valorisation de nos espaces naturels. Le développement de notre commune se fera de manière raisonnée, en protégeant nos terres agricoles et en encourageant les circuits courts, valorisant ainsi le travail exceptionnel de nos agriculteurs. Et surtout, demain, la SCIC Plaine Emploi promettra des emplois durables et stables pour tous !

Le dynamisme économique et l'attractivité touristique

La Plaine des Palmistes doit devenir une étape incontournable du tourisme vert à La Réunion. En valorisant notre patrimoine, comme le Domaine des Tourelles, et en soutenant nos artisans et commerçants locaux, nous créerons de la richesse et de l'emploi sur notre territoire. L'économie de la Plaine doit profiter avant tout aux habitants de la Plaine.

Une administration moderne et à votre écoute

La mairie doit être une maison commune ouverte, transparente et efficace. Nous poursuivrons la dématérialisation de certains services pour vous faciliter la vie, tout en maintenant un accueil physique chaleureux pour ceux qui en ont besoin. La démocratie participative ne s'arrête pas au soir des élections : nous continuerons à vous consulter sur les grands projets qui impactent vos quartiers.

Regarder l'avenir avec ambition

Les défis climatiques et économiques actuels nous imposent d'être innovants. Que ce soit à travers le développement des énergies renouvelables adaptées à notre climat des Hauts ou par le soutien à l'insertion professionnelle de nos jeunes, nous ne reculerons devant aucun effort.

Chers amis, La Plaine des Palmistes est une terre de résilience et de caractère. C'est ici que bat le cœur des Hauts de notre île. Je mesure chaque jour la chance qui est la mienne de servir cette commune et ses habitants.

Avec l'équipe municipale, nous sommes déjà au travail. Nous le faisons avec humilité, mais avec une détermination sans faille. Ce mandat sera celui de tous les Palmiplainois, sans exception. Ensemble, continuons à faire rayonner notre village, pour qu'il fasse toujours aussi bon vivre ici, "En Plaine Vie".

Je vous souhaite une excellente lecture de ce magazine, reflet de la vitalité de notre territoire.

Bonne lecture à tous.

Votre Maire,
Johnny PAYET

RETOUR EN IMAGES



REMISE DE PRIX

MME GRONDIN REMPORTE LE CONCOURS DE MAISONS ILLUMINÉES

SAMEDI 24 JANVIER 2026



CONCERT

SOLAH À LA MÉDIATHÈQUE PAULETTE PÉGOU

JEUDI 26 MARS 2026



ATHLÉTISME

RONDE DES GOYAVIERS

DIMANCHE 17 MAI 2026



CÉLÉBRATION

LE 20 DÉCEMBRE FÊTÉ COMME IL SE DOIT

SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2025



AIRE ÉDUCATIVE

PASSAGE DE RELAIS ENTRE COLLÉGIENS

MERCREDI 1ER AVRIL 2026



ENVIRONNEMENT

LE RUCHER COMMUNAL INAUGURÉ

JEUDI 29 JANVIER 2026



ESCRIME

LE CHALLENGE DES LASERISTES DÉBARQUE À LA PLAINE

DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026 AU GYMNASE ISABELLE BÈGUE



HOMMAGE

CÉRÉMONIE DE DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

JEUDI 21 MAI 2026



LABELLISATION

TROIS ÉTOILES POUR LA PISCINE

MARDI 27 JANVIER 2026



SANTÉ

ATELIER NUTRITION À LA MAISON DE QUARTIER DUREAU

TOUT AU LONG DU MOIS DE MAI



ATHLÉTISME

LES 10 KM DE LA LA PLAINE DES PALMISTES

SAMEDI 21 FÉVRIER 2026



MUSIQUE

BORANBOR À L'ECGA

JEUDI 26 FÉVRIER 2026

ZOOM SUR



GARANCE : DES VOIRIES REFAITES ET DES BÂTIMENTS RÉHABILITÉS

Du bitume indispensable. Détérioré par le passage du cyclone Garance, en 2025, une vingtaine de voiries ont pu être réhabilitées grâce au Pacte d'avenir post Garance, mis en place par l'État et mobilisé par la commune. Parmi les voiries reprises, des axes majeurs comme l'avenue du Stade, la rue Marcelly Robert, ou la rue Émile Evan ; mais aussi des chemins secondaires et privés en cours de rétrocession, dont l'état menaçait d'isolement les riverains en cas de nouvel événement majeur. Par ailleurs, des fonds ont aussi été accordés pour réparer les bâtiments et équipements communaux, signalétiques et caméras de vidéosurveillance impactés par le météore.

Montant de la subvention panneaux de signalisation, voiries, vidéosurveillance : 2 272 882 €. Montant de la subvention bâtiments communaux, écoles, équipements sportifs, serres et complément : 2 337 632 €.



Illustration non-contractuelle

1ER VILLAGE : DEUX AIRES D'ACTIVITÉS BIENTÔT RÉHABILITÉES

La volonté de doter le village d'équipements sportifs et de loisirs se poursuit, cette fois au 1er village. L'aire de loisirs de la case Dureau, mais aussi le terrain sportif voisin de l'école Zulmé Pinot seront bientôt tous deux réhabilités. Revêtement en résine ou amortissant, éclairage adapté, marquage au sol, installation de quatre agrès et réfection de clôture sont prévues pour la première. Quant au second, c'est la pose de combinés de but de handball et basket-ball, de filets pare-ballons, le remplacement du grillage et du portillon, la réfection du sol et la construction d'un abri pour vélo bus qui sont au programme.

Montant prévisionnel pour les deux opérations : 168 000€ HT.



BIENTÔT DE NOUVEAUX SANITAIRES AU MARCHÉ

On s'y pressera encore plus que d'habitude ! Bientôt, de nouveaux sanitaires remplaceront les actuels, place du Marché Forain. Cet équipement rappelant l'architecture créole et réalisé dans le cadre du projet Cœur de Ville, sera entièrement automatisé, autonettoyant et sécurisé. D'une surface de 30m2, il accueillera quatre sanitaires, évidemment accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Montant TTC : 370 000 €. Le projet Cœur de Ville est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds Feder.



LA CONSTRUCTION DU VILLAGE BIEN-ÊTRE A DÉBUTÉ

Encore un projet pour améliorer l'attractivité de notre village et faciliter la vie des Palmiplainois. Mardi 24 février, la première pierre de votre village bien-être a été posée sur le parking de scories jouxtant l'aire couverte, où il sera implanté. Depuis, les travaux ont débuté. Au programme : sept modulables aménagés et couverts pour accueillir des activités du secteur du bien-être et de la santé. Le tout articulé autour d'une petite placette paysagère. En plus de nouveaux services, ce village bien-être permettra de soutenir les porteurs de projets puisqu'il assurera une fonction de pépinière d'entreprises avec des loyers modérés : les entrepreneurs pourront y tester leur activité dans un local à loyer modéré avant d'investir dans un autre local, créant ainsi un parcours résidentiel d'entreprises à La Plaine des Palmistes.

Montant prévisionnel : 1,6 million d'euros. Le village bien-être est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds Feder.



CŒUR DE VILLE : PHASE 2 EN COURS

La phase 2 des travaux du Cœur de Ville a débuté il y a quelques semaines, alors que la première s'apprête à être achevée. Après le parking de l'église réaménagé et la réfection du parvis de l'hôtel de ville, ce sont désormais les espaces incluant la traversée de la route nationale et le square Charles de Gaule qui font l'objet d'un remodelage, avec notamment la création d'une nouvelle aire de jeux. Un cheminement reliant le square à la rue Louis Carron, réaménagée l'an dernier, et à ses équipements sont aussi de la partie. Achèvement des travaux prévu fin juillet pour la route nationale, et fin août pour le reste.

***Le projet Cœur de ville est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.**

NUMÉRIQUE



DES ATELIERS POUR L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

C'est une des grandes problématiques à laquelle nos séniors sont confrontés : dans un monde de plus en plus dématérialisé, eux restent sur le banc du touche, faute d'avoir été initiés au numérique. Aussi, pour répondre à cette demande, le CCAS met en place des ateliers d'autonomie numérique dès le mois de juin et jusqu'au mois de décembre. Réservés aux plus de 60 ans, ils se dérouleront tous les mercredis après-midi à l'Espace numérique inclusif. Pour s'inscrire : 02 62 20 42 51 ou directement auprès de l'ENI ou du CCAS.

BUDGET
DES COMPTES AU BEAU FIXE

POUR LE DERNIER EXERCICE COMPLET DE LA MANDATURE, LA COMMUNE TERMINE AVEC DES COMPTES LARGEMENT EXCÉDENTAIRES ET PEUT CONTINUER SUR SA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT, EN RASSURANT LES PARTENAIRES SUR LA CAPACITÉ DE BONNE GESTION À LONG TERME.

UN CAP DE STRUCTURATION DU TERRITOIRE MAINTENU

✔ La Plaine des Palmistes poursuit sa stratégie de structuration du territoire et des équipements et maintient le cap en termes de portage des investissements. Dans la foulée des opérations déjà en cours, d'autres opérations importantes pour l'avenir de la population, et plus particulièrement de nos enfants, sont prévues : réhabilitation et extension des écoles du centre-bourg, construction de nouvelles aires de jeux et de plateaux sportifs.

FONCTIONNEMENT
DES DÉPENSES MAÎTRISÉES AU QUOTIDIEN

Les charges à caractère général (chapitre 11) : ces crédits évoluent de 7 % environ pour s'établir à 3 249 289,34 euros en 2026. Cette augmentation est principalement due à la prise en compte de l'inflation, lourdement marquée par les conditions géopolitiques internationales.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : les crédits inscrits à ce chapitre financent principalement les subventions aux associations qui poursuivent leur progression. Sur la période 2020 à 2025, ce soutien aux acteurs associatifs était passé de 418 957,60 € à 502 000 €. En 2026, et pour prendre en compte la forte dynamique à La Plaine des Palmistes, le montant total des subventions est de 540 000 €. Plus que jamais, les associations sont la priorité du mandat.

Les charges financières (chapitre 66) : ces crédits concernent les intérêts et charges financières que la commune doit honorer sur les différents emprunts et prêts relais en cours. La commune s'étant très fortement désendettée entre 2024 et 2025, les frais financiers ont été divisés par deux au 31 décembre 2025. L'amélioration de la capacité d'autofinancement permet de faire réduire encore ces frais financiers de près de 50 000 euros en 2026. Cette bonne santé financière est très appréciée par nos partenaires !

Les charges de personnel (chapitre 012) : près de 280 personnes œuvrent au quotidien sur le territoire et dans les services publics communaux, afin de rendre service à la population. Cette année, comme c'est le cas pour d'autres communes, La Plaine des Palmistes doit faire face à la quasi-suppression des contrats aidés. L'équipe municipale met un point d'honneur à garantir un même niveau de service public, en arbitrant entre équilibres budgétaires et besoins de pérennisation sur certaines fonctions importantes pour le territoire : ATSEM, portage de repas aux personnes âgées, entretien des espaces verts, etc.

CHAP.	INTITULÉ	BUDGET 2026 (EN €)
I	FONCTIONNEMENT	
I.1	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
I.1.1	011 - Charges à caractère général	3 249 289, 34
I.1.2	012 - Dépenses de personnel	8 886 372,80
I.1.5	014 - Atténuation de charges	20 000,00
I.1.3	65 - Autres charges de gestion courante	2 086 527,00
I.1.4	66 - Frais financiers	152 449,00
I.1.6	67 - Charges exceptionnelles	26 650,00
I.1.7	68 - Dotations aux provisions	32 670,00
I.1.8	042 - Opérations d'ordre entre sections	810 653,00
I.1.9	023 - Virement à la section d'investissement	1 267 224,36
I.1	**Total dépenses de fonctionnement**	**15 264 611,14**
	Total dépenses de fonctionn + 023	**16 531 835,50**
I.2	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
I.2.1	002 - Résultat de fonctionnement reporté	777 249,60
I.2.2	013 - Atténuation de charges	–
I.2.3	042 - Opérations d'ordre	186 339,00
I.2.5	70 - Produit services et domaine	507 000,00
I.2.6	73 - Impôts et taxes	8 586 661,00
I.2.7	731 - Fiscalité locale	3 068 724,00
I.2.8	74 - Dotations et participations	2 546 716,00
I.2.10	75 - Autres produits de gestion	427 145,90
I.2.9	76 - Produits financiers	–
I.2.11	76 - Produits spécifiques	432 000
I.2	**Total recettes de fonctionnement**	**15 754 585,90**
	Total dépenses de fonctionn. + résultats	**16 531 835,50**

II.1	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
II.1.1	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	186 339,00
II.1.2	041 - Opérations patrimoniales	4 593 347,00
II.1.3	13 - Subventions d'investissement	26 771,00
II.1.4	16 - Emprunts et dettes assimilées	3 388 817,26
II.1.5	20 - Immobilisations incorporelles	1 019 200,27
II.1.6	204 - Subventions d'équipement	75 000,00
II.1.7	21 - Immobilisations corporelles	693 736,79
II.1.8	23 - Immobilisations en cours	9 564 612,93
II.1.9	26 - Participations	13 400,00
II.1.10	27 - Autres immobilisations financières	192 864,00
II.1	**Total dépenses d'investissement**	14 974 402,25
	avec ordre	19 754 088,25
	RAR	892 496,90
	D001 - Solde négatif	2 757 061,13
	Total d'investissement cumulé	23 403 646,28
II.2	**RECETTES D'INVESTISSEMENT**	
II.2.1	001 - Solde d'exécution de la section reporté	
II.2.2	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 267 224,36
II.2.3	024 - Produits de cession d'immobilisations	433 390,00
II.2.4	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	810 653,00
II.2.5	041 - Opérations patrimoniales	4 593 347,00
II.2.6	10 - Dotations et réserves	1 060 000,00
II.2.7	13 - Subventions d'investissement	7 582 486,44
II.2.8	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00
II.2.9	18 - Comptes de liaisons (annexes - régie)	
II.2.10	23 - Immobilisations en cours	
II.2	**Total recettes d'investissement**	10 242 496,44
	avec ordre	17 347 100,80
	RAR	6 056 545,48
	Total d'investissement cumulé	23 403 646,28

INVESTISSEMENT
DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE POUR LES PALMIPLAINOIS DE DEMAIN

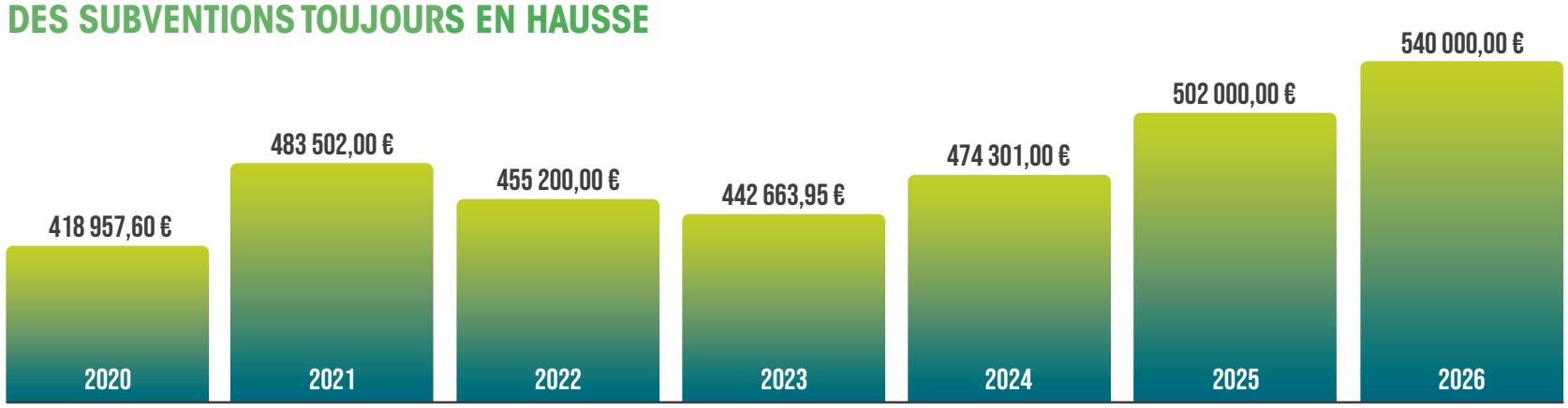
Soixante-six millions d'euros ! C'est le montant exceptionnel et nettement remarquable des investissements sur le territoire, durant la mandature 2020-2026. C'est près de deux fois le montant investi sur le mandat précédent de 2014-2020. Malgré la crise COVID-19 et la guerre en Ukraine qui ont amené leurs lots d'incertitude et d'instabilité sur les prix, la commune a su garder le cap.
À long terme, les bases solides de son développement sont bien posées. Sous l'égide de la convention « Petites Villes de Demain », le développement du territoire va se poursuivre. En 2026, plusieurs opérations continuent leur avancée, notamment finalisation du Cœur de Ville, livraison du quartier Pôle Centralité du 2ème Village et mise en service du Village Bien-Être.

ZOOM SUR

LES OPÉRATIONS À VENIR

- RENATURATION DE BRAS CREUX
- VILLAGE BIEN-ÊTRE
- ESPACES PUBLICS CŒUR DE VILLE
- ESPACES COMMERCIAUX DU CŒUR DE VILLE
- AIRES TOURISTIQUES
- CENTRALITÉ 2ÈME VILLAGE TRANCHE 2
- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
- PLAN POST GARANCE : BÂTIMENTS ET VOIRIES
- MUSÉE DE L'HISTOIRE DE LA PLAINE DES PALMISTES
- GROUPE SCOLAIRE CDV
- MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES ÉCOLES
- REMISE À NIVEAU ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LOISIRS ÉCOLE 1ER VILLAGE

ASSOCIATIONS
DES SUBVENTIONS TOUJOURS EN HAUSSE



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 DOSSIER ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

LE SEUL MOT D'ORDRE POUR RÉUSSIR, C'EST LE TRAVAIL

DANS NOS RUES, DANS NOS QUARTIERS… VOUS AVEZ VOTÉ ET VOUS AVEZ CHOISI. LE MAIRE JOHNNY PAYET ET SON ÉQUIPE EN PARTIE RENOUVELÉE POURSUIVRONT DONC LEUR ACTION DURANT LES SEPT PROCHAINES ANNÉES. APRÈS LA CAMPAGNE ET LA SATISFACTION DU RÉSULTAT, LES REVOICI DÉJÀ AU TRAVAIL. RÉACTION, PROJETS À VENIR, NOUVELLE ÉQUIPE, VOTRE MAIRE FAIT LE POINT SUR CE NOUVEAU MANDAT. ENTRETIEN.





En Plaine Vie : M. le Maire, les Palmiplainois ont voté et vous ont largement réélu à la tête de la commune. Comment interprétez-vous ces résultats ?

JOHNNY PAYET : Déjà, je remercie la population de son engagement dans cette élection et plus largement dans la vie démocratique. Nous constatons un bon taux de participation, par ailleurs supérieur à celui de l'ensemble de La Réunion. Cela légitime l'action publique. Concernant le résultat, je remercie bien évidemment les Palmiplainois de leur choix, tout en rappelant que je serai encore, durant ce deuxième mandat, le maire de tous les administrés. Dans ce score obtenu dès le premier tour, moi et mon équipe voyons la preuve que notre action depuis 2020 a répondu à de vraies attentes et de vrais besoins pour la commune. Et c'est normal : ce village, nous en sommes, il contribue à faire de nous ce que nous sommes. Nous le connaissons, nous vous connaissons, et nous connaissons aussi ses faiblesses à corriger et les forces sur lesquelles s'appuyer. Ça a été le fondement de notre premier mandat, et ça sera celui du second.
En réalité, il n'y a pas de secret : certains peuvent mentir ou déformer la réalité ; réinterpréter à leur sauce certains rapports et les monter en épingle ; ou s'approprier nos actions réalisées ; les Palmiplainois, eux, ont des yeux. Et avec ces yeux, ils voient tout ce qui est sorti de terre, tout ce qui s'est amélioré depuis que nous sommes élus. Ils voient que leur quotidien est plus facile, qu'un avenir se dessine à La Plaine des Palmistes, et ils voient aussi que leurs impôts locaux n'ont pas augmenté. On peut essayer de tordre la réalité autant qu'on le veut, elle reprend toujours le chemin de la vérité. En toute chose, le seul mot d'ordre pour réussir, c'est le travail.

EPV : Sous quel signe sera placée cette mandature ?

JP : Elle s'inscrit dès à présent dans la continuité de la précédente. Encore une fois, travailler et travailler encore. Il faut bien comprendre que le projet que nous portons pour le village ne vient pas du ciel. Il est le fruit d'une vision et d'une réflexion. Comme je le dis souvent, nous avons réalisé 120 % de notre premier programme. Certains projets sont sortis de terre comme la piscine ou la médiathèque ; d'autres, prévus sur du moyen ou long terme sont à poursuivre, comme le Projet alimentaire territorial, par exemple. Nous allons donc continuer et finaliser ce qui a été engagé, tout en continuant à porter de nouveaux projets pour le développement harmonieux de La Plaine des Palmistes.

EPV : En termes de projets, justement, après la piscine Thierry Robert, la médiathèque Paulette Pégou, de nouvelles aires de jeux, des radiers sécurisés,

EN CHIFFRES

58,99

LE POURCENTAGE DE VOTES EXPRIMÉS EN FAVEUR DU MAIRE SORTANT, JOHNNY PAYET, LORS DU 1ER TOUR DU SCRUTIN DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026.

1

LE NOMBRE DE TOURS NÉCESSAIRES À L'ÉLECTION DU MAIRE.

64,24

LE TAUX DE PARTICIPATION AU 1ER TOUR À LA PLAINE DES PALMISTES, CONTRE 55,27% POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉUNION. VOUS ÉTIEZ 5 967 ÉLECTEURS PALMIPLAINOIS À ÊTRE APPELÉS AUX URNES.

8

LE NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE.

7 ANS

LA DURÉE DU PROCHAIN MANDAT DE MAIRE, AU LIEU DE 6 ANS HABITUELLEMENT, POUR NE PAS INTERFÉRER AVEC L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2032.

24

LE NOMBRE D'ÉLUS DE LA MAJORITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL.





le réaménagement de notre cœur de ville, etc., quels grands chantiers vous semblent encore indispensables au développement de notre village ?

JP : Déjà, nous allons achever le cœur de ville avec la réalisation de la phase 2. Les travaux du village bien-être vont aussi débuter, tout comme les opérations d'habitations à loyer modéré. Le projet de halle du marché est toujours d'actualité également. Ça, c'est pour ce qui a été déjà engagé durant notre premier mandat.
Pour les nouveautés, on peut citer la couverture du champ de foire, sur laquelle nous avons déjà commencé à travailler. Nous disposons d'un bel espace, mais peu adapté aux conditions climatiques des Hauts, ce qui est quand même problématique. Non seulement, nous allons le couvrir et l'abriter en partie pour pouvoir accueillir sans risque des événements extérieurs, mais nous allons aussi l'équiper en panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité. Goyavier sur le gâteau : cela coûtera 0€ à la commune et à ses habitants !
Il y a également l'aménagement d'aires de camping-car, notamment à bassin Cadet qui sera mis en valeur, pour faire de notre commune une étape touristique incontournable sur la route des Plaines. Une ludothèque est aussi au programme pour permettre aux enfants et leurs familles de se distraire, de jouer, de s'éveiller ensemble, tout en sensibilisant aux questions de parentalité et d'éducation. Nous continuerons aussi l'aménagement ou le réaménagement d'aires de jeux ou sportives, la sécurisation des radiers et, bien sûr, nos actions sociales en faveur des plus démunis, de la jeunesse, et du lien social des Palmiplainois. Je pense notamment à la mise en place de notre futur centre social.
Mais tout ça, ce n'est que la partie visible : de nombreuses actions en faveur de l'économie, de l'emploi et de l'attractivité de notre territoire sont au programme et, qui sait, peut-être d'autres idées s'ajouteront-elles en cours de route, comme la première fois.

EPV : Votre majorité a été renouvelée d'un tiers. Parlez-nous de cette nouvelle équipe...

JP : Je la qualifierai d'équilibrée. Si on ne change pas une équipe qui gagne, comme on dit, il faut savoir l'enrichir de nouvelles têtes, de nouvelles envies, de nouvelles idées. Cela contribue à maintenir un dynamisme et une motivation sans faille. Environ un tiers de notre majorité est donc en effet composé de nouvelles personnalités. Je les sais qualifiées, engagées, et surtout déterminées à agir pour l'avenir de la commune. La nouveauté dans la continuité, c'est le gage d'une action cohérente et efficace. Nous avons donc tous hâte d'améliorer encore votre quotidien et votre cadre de vie.

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



JOHNNY PAYET
MAIRE
DE LA PLAINE DES PALMISTES

"UNE ÉQUIPE EN PARTIE RENOUVELÉE, TOUJOURS DYNAMIQUE, TOUJOURS MOTIVÉE, TOUJOURS AU SERVICE DE NOTRE VILLAGE, TOUJOURS À VOTRE SERVICE."



JEAN-YVES FAUSTIN
1ER ADJOINT
EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES, DE L'ENVIRONNEMENT, DES ERP ET DE L'INFORMATIQUE



SABINE IGOUFFE
2ÈME ADJOINTE
EN CHARGE DU TOURISME



JEAN-CLAUDE DAMOUR
3ÈME ADJOINT
EN CHARGE DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



SONIA ALBUFFY
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX PARTENARIATS EXTÉRIEURS



BERNARD LEFLEM
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AUX SERVICES TECHNIQUES



BÉATRICE MAILLOT
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA CULTURE, AU PATRIMOINE ET À LA MÉDIATHÈQUE



WILLY JULIE
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AUX BATIMENTS COMMUNAUX ET VRD



HENRIETTE BERGAME
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA TROISIÈME JEUNESSE



MYRIAM PARIEL
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX MAISONS DE QUARTIER ET AUX ESPACES DE VIE SOCIALE



FRANÇOIS DIJOUX
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AU PARC AUTOMOBILE ET ENGINS TECHNIQUES



ANNIE CLAUDE BOYER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS



MEHDI MAURER
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



ÉMILIE CANDASSAMY
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA COMMUNICATION ET AUX RÉSEAUX SOCIAUX



HÉLIETTE THIBURCE
4ÈME ADJOINTE
EN CHARGE
DES AFFAIRES GÉNÉRALES
ET DU PROTOCOLE



ALAIN RIVIÈRE
5ÈME ADJOINT
EN CHARGE DU PROGRAMME
PETITES VILLES DE DEMAIN



GINA DALLEAU
6ÈME ADJOINTE
EN CHARGE DE
L'ACTION SOCIALE
ET DE LA JEUNESSE



MICKAËL PAYET
7ÈME ADJOINT
EN CHARGE DE L'AGRICULTURE,
DU PAT, DES CÉRÉMONIES
ET DES COMMÉMORATIONS



MÉLISSA MOGALIA
8ÈME ADJOINTE
EN CHARGE DE
L'ÉDUCATION



WILFRID FONTAINE
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA
RESTAURATION SCOLAIRE



EMMANUELLE PROBST
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE AUX FÊTES
ET ANIMATIONS LOCALES



BERNARD FOSSY
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA BIODIVERSITÉ
ET AU RUCHER COMMUNAL



BLANDINE LAURET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À L'HABITAT
ET AUX CHANTIERS D'INSERTION

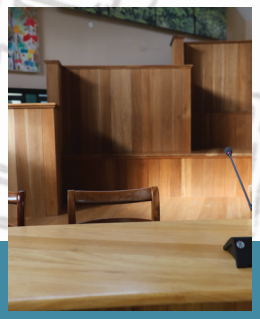


VICTORIEN JUSTINE
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À L'ESPACE
CULTUREL GUY AGÉNOR

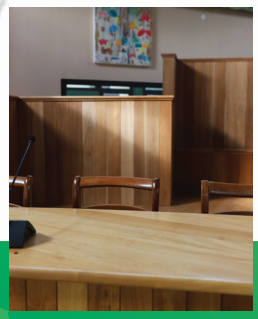
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



REINE-CLAUDE BALASSY
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



SOPHIE ARZAL
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
LA PLAINE DES POSSIBLES



ELIAN JISTA
CONSEILLER MUNICIPAL
LA PLAINE DES POSSIBLES



ROSELINE ROCHETAING
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
LA PLAINE DES POSSIBLES



FRÉDÉRIC AZOR
CONSEILLER MUNICIPAL
PLEIN HORIZON

ICI ça BOUGE !
LA PLAINE SE DÉVELOPPE POUR VOUS

LA FINALISATION DES PROJETS ANNONCÉS

PARCE QUE NOUVEAU MANDAT NE VEUT PAS DIRE REPARTIR DE 0, LES PROJETS DÉJÀ EN COURS OU ANNONCÉS SE POURSUIVENT ET SONT EN COURS DE FINALISATION.

CŒUR DE VILLE : PHASE 2

Il est beau, il est illuminé, mais il n'est pas encore achevé. Il le sera néanmoins très bientôt puisque la phase 2 du projet cœur de ville a débuté avec, cette fois, le réaménagement du square Charles de Gaulle et de la portion de la route nationale le reliant au parvis de l'hôtel de ville. Une fois achevé, cet espace sera plus convivial, pourra lui aussi accueillir des animations, une nouvelle aire de jeux pour les enfants et leurs familles, et sera relié à la rue Louis Carron par un cheminement piéton (lire aussi en page 7.)



LES NOUVEAUX GRANDS PROJETS POUR 2026-2032

UNE PISCINE ? C'EST FAIT. UNE MÉDIATHÈQUE ? C'EST FAIT. DE NOUVELLES AIRES DE JEUX ? C'EST FAIT (ET ÇA VA CONTINUER). UN NOUVEAU CENTRE VILLE, C'EST EN COURS. POUR AUTANT, NOTRE COMMUNE DOIT CONTINUER SON DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ AU SERVICE DE SES HABITANTS ET DE SON ATTRACTIVITÉ. REVUE DE QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX.



Illustration non-contractuelle

UNE LUDOTHÈQUE

Notre village est riche de sa jeunesse et de ses enfants. En plus de la création ou réhabilitation d'aires de jeux, une ludothèque fera son apparition durant ce nouveau mandat. une ludothèque, c'est un espace intérieur (bien que des extérieurs puissent s'y ajouter), permettant aux parents et leurs enfants de s'amuser ensemble. Des bébés aux jeunes enfants, ils y trouvent des jeux et activités diverses favorisant l'échange et l'éveil. Au-delà du strict loisir, il s'agit également de favoriser une bonne parentalité et des liens parents-enfants basés sur la confiance.



Illustration non-contractuelle

UN CHAMP DE FOIRE COUVERT

C'est un espace idéal pour organiser des événements extérieurs. Seul défaut : en l'espèce, il est peu adapté aux conditions climatiques de la commune. En cas de pluie, les visiteurs le désertent. Aussi, notre champ de foire pourra-t-il, bientôt, être en partie couvert, abritant ses animations des intempéries. Le projet prévoit de recouvrir la structure de panneaux solaires. Pour le réaliser, la commune a fait appel à une entreprise prenant en charge tous les coûts en échange de l'exploitation de l'électricité produite durant 15 ans. Ce bail achevé, la commune deviendra seule exploitante de l'équipement.

QUELQUES AUTRES AXES D'ACTION

UN PROGRAMME NE SE RÉSUME PAS À DES PROJETS ET INFRASTRUCTURES VISIBLES. TOUTE UNE SÉRIE D'AUTRES ACTIONS TRADUISENT LA VOLONTÉ D'UNE MANDATURE. EN VOICI QUELQUES-UNES.

ÉDUCATION : NOS JEUNES AVANT TOUT

Des moyens qu'on met à sa disposition dépendront les chances de réussite de notre jeunesse. Aussi, la rénovation de nos écoles et la construction de nouvelles classes sont prévues, tout comme la création d'un centre social pour les jeunes. Citons également la mise en place de cours de soutien, la cantine à 0,50 centime d'euro le repas, ou encore un accès facilité aux activités périscolaires et aux centres de loisirs pour les enfants en situation de handicap.

CULTURE : À SOUTENIR

À la fois instrument d'ouverture au monde et révélateur de potentialités, la culture ne sera pas oubliée. Installation de "boites à lire" dans les quartiers pour encourager la lecture, mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des jeunes talents locaux, ou encore développement des animations culturelles à travers la commune sont au programme.



ACHEVER LE PÔLE CENTRALITÉ

Si le chantier a souffert de retard, il est néanmoins en cours d'achèvement et devrait être achevé pour le mois de juin. Ce nouvel espace d'échange proposera des commerces, une salle polyvalente et des services municipaux délocalisés.



Illustration non-contractuelle

HALLE DU MARCHÉ

Vous le savez, le marché forain sera bientôt doublé d'une halle commerciale. Nouvelles boutiques et restaurants prendront place au-dessus du site pour développer l'activité commerciale en cœur de ville. Les études se poursuivent.



VILLAGE BIEN-ÊTRE

Posée, la première pierre va désormais laisser place au début officiel du chantier. Activités dédiées aux secteurs du bien-être et de la santé apparaîtront bientôt sur le site de l'actuel parking de scories jouxtant l'aire couverte (lire aussi en page 7). Livraison en octobre 2026.

+ ***LA FINALISATION DU PROJET DE NOUVELLE MAISON FUNÉRAIRE ; LA RÉHABILITATION, AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION DE L'ECGA ; LA POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DES VOIRIES ET DE LEURS AMÉNAGEMENTS ; LA FINALISATION DE L'USINE DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ; LE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ; LA RÉFLEXION SUR LA REQUALIFICATION DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE EN MUSÉE DE L'HISTOIRE DE LA PLAINE DES PALMISTES ; LA POURSUITE DU PROJET TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE, ETC.***



Illustration non-contractuelle

UN BASSIN CADET AMÉNAGÉ

Faire de La Plaine des Palmistes une étape incontournable sur la route des Plaines, c'est l'objet du projet d'aménagement du bassin Cadet. Au programme : l'aménagement d'une aire de camping-car avec sanitaires, mais aussi la mise en valeur du site lui-même. Jeux de lumière, nouveaux kiosques, panneaux de sensibilisation à la biodiversité locale, etc. contribueront à faire du lieu un spot d'intérêt touristique pour la commune. D'autres aménagements ou réaménagements du même type sont prévus ailleurs sur le territoire communal pour développer son attractivité touristique.



Illustration non-contractuelle

UNE DEUXIÈME ZONE ARTISANALE

Exigüe, la seule zone artisanale du village ne peut suffire à répondre aux besoins d'une commune en pleine expansion comme la nôtre. Rappelons que notre commune est l'une de celles qui gagnent le plus d'habitants à La Réunion et que le seuil des 10 000 habitants devrait être franchi dès 2030 selon l'Insee. Également, située dans un bassin Est réunionnais devant encore se développer économiquement mais au potentiel réel, sur la seule route raliant ce dernier au sud de l'île, La Plaine des Palmistes doit saisir cette opportunité et permettre aux porteurs de projets et entreprises de disposer d'un lieu d'implantation.

C'EST AUSSI PRÉVU DÈS CETTE ANNÉE !

- LA CANTINE À 0,50 CENTIME D'EUROS LE REPAS DÈS CETTE RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027
- LE LANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) PLAINE EMPLOI POUR SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS VIA LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL. POTENTIEL : 50 EMPLOIS EN FIN D'ANNÉE.

TOURISME ET ÉCONOMIE : UN MOTEUR

Notre identité, notre authenticité et notre environnement sont un moteur de développement économique de premier plan. Pour les valoriser, plusieurs démarches seront mises en œuvre : encouragement et accompagnement de prises d'initiatives des porteurs de projets privés, mais aussi aménagement de jardins et bélvédères pour valoriser notre patrimoine naturel, ou encore lobbying auprès des différentes collectivités pour reprendre la maîtrise de nos sentiers de randonnée.

SPORT : HISSER LA PLAINE AU SOMMET

Terre de sportifs, La Plaine des Palmistes doit mettre en avant cet aspect. Comment ? En relançant les Jeux des Hauts, en continuant à promouvoir la pratique du sport-santé, y compris chez les jeunes, en faisant de notre commune une terre d'entraînement pour l'élite du sport local et scolaire, en continuant à réaliser ou réhabiliter des plateaux sportifs.

LOGEMENT : UN DROIT POUR TOUS

Se loger décemment est un besoin fondamental, en particulier si l'on veut que notre jeunesse puisse demeurer à La Plaine des Palmistes si elle le souhaite. En plus de la construction prochaine de plusieurs opérations de logements sociaux, la municipalité interviendra auprès des bailleurs afin de faciliter l'accès à la propriété. Sur le parc privé, citons la volonté d'inciter les propriétaires à réhabiliter leurs biens laissés à l'abandon.



FÊTE DES GOYAVIERS 2026 : ENTRE AUTHENTICITÉ, GOURMANDISE ET FÊTE FORAINE

Cette année, la Fête des Goyaviers était portée par une nouvelle ambition : retrouver l'authenticité de l'événement et l'opportunité qu'il représente pour la filière, sans sacrifier au plaisir des Palmiplainois à bénéficier de ses attractions et animations. C'est donc un format innovant qui a été mis en place proposant plusieurs rendez-vous sur trois semaines ! Étaient au programme :

- **L'élection de Miss Goyavier** le vendredi 22 mai au soir sous l'aire couverte.
- L'indispensable et historique **marché de producteurs de goyaviers**, du samedi 23 au lundi 25 mai,, allée du Marché Forain. Une plongée dans la production agricole phare de La Plaine des Palmistes et un succès réel !
- Le **Concours de desserts aux goyaviers** faisait pour sa part son retour, le dimanche 24 mai en salle des mariages de l'hôtel de ville.
- Dimanche 24 mai toujours, la **deuxième édition des Foulées des saveurs palmiplainoises** s'est tenue en parallèle de l'événement. Stands d'associations et animations étaient au programme.
- Enfin, la **fête foraine des goyaviers** – qui ne s'était pas encore tenue à l'heure où nous bouclions cette édition de votre magazine – signait son retour avec non pas un week-end, mais deux ! La commune s'est, en effet, associée cette année à l'Association des forains de La Réunion pour organiser ces rendez-vous qui se sont tenus les 29, 30 et 31 mai, ainsi que les 05, 06 et 07 juin sur le champ de foire. Une journée dédiée aux enfants était aussi de la partie le mercredi 03 juin. Concerts et foires faisaient évidemment partie du programme. L'entrée était gratuite pour les Palmiplainois grâce à la mise en place d'un pass gratuité !



Foulées des Saveurs Palmiplainoises

Marché aux Goyaviers





DESSERTS AUX GOYAVIERS : UN CONCOURS TOUJOURS AUSSI GOURMAND

Elles étaient six candidates à concourir cette année à notre Concours de desserts aux Goyaviers. Le principe ? Toujours le même : mettre notre production locale à l'honneur dans des réalisations pâtissières sublimes. Devant un jury composé de professionnels, d'élus et de représentants du monde associatif, les prétendantes au titre ont proposé leurs gâteaux. Et la grande gagnante de cette année est Valentine Hoarau pour son gâteau intitulé Panier Gourmand, suivie de Theolaine Robert et de son Goyamiste des Palmistes, et de Jacinthe Caltret avec son Rubis des Hauts. Bravo à elles, et à toutes les participantes !

ZOOM SUR



MISS GOYAVIER NAËLEEN VITRY REMPORTE LA COURONNE

Une aire couverte remplie, un accès gratuit, six candidates, des défilés et les concerts de Marcelino, Zila, Jade et Morgan : ce fut une belle soirée ! Cette édition 2026 de l'élection de Miss Goyavier portait aussi une belle nouveauté avec la mise en place d'un système de vote du public par QR Code, autorisant ainsi les Palmiplainois à choisir celle qui sera la représentante de leur village durant une année avec le jury.





LA PLAINE DES PALMISTES, CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Notre commune récompensée pour une de ses démarches en faveur de l'environnement. En février dernier en effet, l'Agence régionale de la biodiversité a confirmé que son action de création d'un jardin de plantes indigènes et endémiques, situé derrière le stade Adrien Robert, avait été retenue pour alimenter le recueil d'actions exemplaires *Capitales françaises de la biodiversité*. Cette mise en avant fait suite à l'analyse du comité scientifique de l'organisme.

Pour rappel, le projet a été initié en 2022. Après plusieurs semaines de lutte et de défrichage à la main contre les espèces exotiques envahissantes qui avaient pris possession de 90% du site, les équipes du service Biodiversité étaient parvenues à préserver et valoriser les quelques pieds locaux. Des petites poches préservées qui se sont vu complétées par la suite par des opérations de plantation, d'abord grâce au concours d'une association ayant mis à disposition quelque 400 pieds ; ensuite par la production de la commune, menée sous serre dans le cadre du plan départemental Un million d'arbres.

Depuis près de 4 000 plants ont été plantés sur une surface d'environ 2 500 m². D'une taille d'environ 30 cm au moment de leur plantation, ils mesurent aujourd'hui entre 1,5 et 3m selon les espèces. Nombre d'entre elles ont fleuri, donnant également des fruits. Mieux : on peut même observer des petits plants, sous les premières plantations, confirmant que la régénération est possible si les conditions sont mises en œuvre pour la favoriser.

MÉDIATHÈQUE PAULETTE PÉGOU

LA SÉLECTION*

DU DIMANCHE 7 AU JEUDI 12 JUIN
Résidence de la Cie Dansez Masala. Danse indienne.

Du dimanche 7 au jeudi 12 juin, toute la journée à l'ECGA .

MARDI 16 JUIN
Restitution des ateliers de la résidence **Entrela'C**.

Mardi 16 juin à 10h à la médiathèque.

LUNDI 29 JUIN
Les 4 pieds du chapeau, par la cie Circus Nout Péi. Spectacle Interactif mêlant clowneries et arts du cirque.

Lundi 29 juin à 10h à la médiathèque.

DURANT TOUT LE MOIS DE JUILLET
Exposition **Archeocapsule de l'esclavage**.

Durant tout le mois de juillet à la médiathèque.

**** Programme complet à retrouver chaque mois sur nos réseaux sociaux et notre site internet.***

LE 1ER COPIL DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL S'EST TENU

Labellisé PAT de niveau 2 en l'an dernier, notre Projet alimentaire territorial se poursuit. Cette reconnaissance, attribuée pour cinq ans renouvelables, confirme la capacité du territoire à conduire un plan d'actions opérationnel, structuré et piloté. Gouvernance établie, diagnostic consolidé, plan d'actions cohérent et systémique, moyens humains et financiers mobilisés : c'est la reconnaissance du travail fourni et du sérieux de la démarche. Aussi, vendredi 24 avril dernier, le premier comité de pilotage du PAT s'est-il tenu avec l'ensemble des acteurs partie prenante : agriculteurs, associations, Parc national, etc. en présence de Mickaël Payet, 7ème adjoint au Maire en charge, notamment, de l'agriculture et du PAT. Ce rendez-vous avait vocation à présenter les avancées déjà réalisées et de valider la feuille de route jusqu'en 2029.

Par ailleurs, le Projet alimentaire territorial était présent lors du Marché aux Goyaviers (lire en page précédente). L'occasion de présenter sa démarche et ses objectifs à la population, mais aussi de recevoir les félicitations des institutionnels présents lors de l'ouverture (en photo).







Image d'illustration

AVEC LA RÉSERVE CITOYENNE, ENGAGEZ-VOUS POUR VOTRE VILLAGE

Une belle initiative portée par le CCAS de la commune. Son nom ? La Réserve citoyenne. Le principe : permettre aux Palmiplainois désireux de consacrer un peu de leur temps de le faire au service de la solidarité. Pas un emploi, non, pas tout à fait du bénévolat associatif non plus, mais un engagement contractuel entre la mairie et les citoyens pour préserver et renforcer notre lien social, le tout encadré par les CCAS, chef d'orchestre de la démarche. Ouverte à tous dès 18 ans (parfois 16 ans selon les cas et avec accord du responsable légal), avec ou sans qualification, elle propose des missions variées. Lesquelles ? Visiter ou passer un coup de fil à des individus pouvant être isolés, comme des séniors ou des personnes handicapées ; accompagner une personne fragile pour ses achats de première nécessité ; participer au tri ou aux distributions de la banque alimentaire ; prendre part aux différentes collectes, comme celle du don du sang ; éclairer des personnes en difficulté face à la maîtrise des outils et démarches numériques ; ou encore aider à l'organisation de repas de fin d'année, de thés dansants, ou de sorties culturelles.





CLSPD : SIX RÉFÉRENTS POUR AMÉLIORER VOTRE TRANQUILLITÉ

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), amorcé l'an dernier, est entré dans une nouvelle jeudi 24 avril dernier. Réunis ce jour-là en salle du Conseil, en mairie, le Maire de la commune, Johnny Payet, M.Fabrice Bonicel, sous-préfet de Saint-Benoît, et M. Nicolas Tomasini, chef d'escadron et commandant de la compagnie de Saint-Benoît, ont en effet signé la convention du Plan de participation citoyenne. Cet axe est relatif à la mise en place de six référents, correspondants à six grands quartiers de La Plaine des Palmistes (voir carte).

Un dispositif innovant au service de la tranquillité publique

Dispositif innovant, le Plan de participation citoyenne invite les Palmiplainois à une vigilance citoyenne pour préserver la qualité de vie et le calme de leurs quartiers grâce à un réseau de six référents. Ces derniers peuvent transmettre à la gendarmerie les faits inhabituels qu'ils constatent dans leur secteur : présence suspecte, activité inhabituelle, etc. attirant l'attention des forces de l'ordre et facilitant ainsi une éventuelle surveillance des lieux. En retour, lesdites forces de l'ordre alertent également les référents de quartiers de situations particulières : hausse des cambriolages ou des vols, démarchages illégaux, situations à risque, etc.














LES ASSOCIATIONS ET LEURS BÉNÉVOLES UNE NOUVELLE FOIS MIS À L'HONNEUR

C'est désormais une tradition : chaque année, les associations et leurs bénévoles sont mis en avant par la municipalité lors d'une grande soirée à l'ECGA. Cette fois, la Nuit des Associations s'est donc tenue vendredi 30 janvier et a permis de valoriser le très riche tissu associatif de notre commune. Plus de 30 associations se sont donc réunies ce soir-là sous l'égide de Pascaline Carcany et de Georges Bernard, respectivement marraine et parrain de l'événement. Comme à l'accoutumée, cette soirée fût aussi l'occasion de saluer la qualité des clubs sportifs de La Plaine des Palmistes et les résultats à la fois excellents et récurrents de leurs adhérents.

DES COMBATTANTS PALMIPLAINOIS AU SOMMET

Encore une fois, les combattants de clubs palmiplainois brillent et font briller notre commune. Premiers d'entre eux, Kewan Salamala, de la Team Salamala. Au mois de mars, le jeune homme est en effet ressorti vainqueur du Championnat du Monde WMF de Muy Thai 2026, avec 3 combats gagnants.

Quelques petites semaines plus tard, c'est au tour du Fight Club des Calumets de mettre La Plaine en l'air grâce à Azélie Perra et Korentin Grondin. Tous deux ont, en effet, été titrés champions du Monde lors du Championnat RCFA, qui s'est tenu en Afrique du Sud au mois d'avril.

Un grand bravo à tous ces champions !






ESCRIME : LE CHAMPION MICHEL SALESSE EN VISITE À LA PLAINE DES PALMISTES

Un champion à La Plaine ! Jeudi 22 janvier, le club En Plaine Escrime, accompagné de M. le Maire Johnny Payet et de son adjoint au Sport et à la vie associative, Jean-Claude Damour, ont en effet eu le plaisir d'accueillir Michel Salesse, un grand de la discipline. Son palmarès ? Médaillé d'or en épée par équipe aux Jeux olympiques d'été de 1980, à Moscou ; médaillé d'argent en épée par équipe aux Jeux olympiques d'été de 1984, à Los Angeles ; champion du monde en épée par équipe en 1982 ; et champion du monde en épée par équipe en 1983. Par ailleurs, ce grand sportif a également été entraîneur national de l'épée féminine de 1985 à 1996, coachant notamment Laura Flessel. Une période durant laquelle l'escrime française a particulièrement brillé.

DIRECTION TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT

LES ARTISANS DE VOTRE QUOTIDIEN

ILS SONT PLUS DE 70 À ŒUVRER AU BON FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ET DE SES INFRASTRUCTURES. SOIXANTE-DIX AGENTS DE L'OMBRE QUI CONTRIBUENT À CE CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL QU'EST LA PLAINE DES PALMISTES. ENSEMBLE, PARTONS À LA DÉCOUVERTE D'UNE PETITE PARTIE DE LEUR TRAVAIL QUOTIDIEN.

Les agents de la Direction technique et environnement, ce sont un peu les travailleurs de l'ombre aux missions diverses. Si la ville est le théâtre, alors ils sont les techniciens en coulisse. Sans eux, le décor ne serait pas le même : éclairages en panne, plate-bande en jachère, voirie à l'abandon. Chez nous, ils sont 73 à œuvrer à la bonne tenue de La Plaine des Palmistes. Basés au Centre technique municipal inauguré en 2025, la Direction technique et environnement est séparée, comme le nom l'indique, en deux directions adjointes : Bâtiments et équipes, Ravines et Lutte anti vectorielle pour la première ; Environnement, ERP, Parc automobile et Cimetière pour la seconde. Elles-mêmes séparées en plusieurs services : Techniques, Environnement et aménagements paysagers, Conduite d'opération et foncier, Gestion de parc automobile, ou encore ERP et Commission de sécurité. Une organisation nécessaire compte tenu de la charge de travail, de son exigence et de son importance. Votre magazine municipal *En Plaine Vie* les a suivis dans quelques-unes de leurs missions quotidiennes.



MISE EN PLACE DES ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX

Vendredi 20 mars. La première réunion du Conseil municipal de la mandature se prépare. Tables, chaises, barrières, décoration sont à transporter et à installer. Les "ST" sont systématiquement mobilisés sur les événements communaux : l'aménagement, le rangement ou encore la distribution de compost lors des Folies Florales, c'est eux.



EXTENSION DU CIMETIÈRE

Jeudi 23 avril. Du côté du cimetière, une équipe composée de Cédric, Fabrice, Stéphane et Ryan se charge de l'extension du site. Quatre nouvelles rangées d'une quinzaine de tombes chacune sont en préparation. À terme, quatre autres sont programmées. Au total, 120 nouveaux emplacements seront donc disponibles.



PARKING EN PRÉPARATION

Jeudi 23 avril. Les travaux du village bien-être débutent sur l'actuel parking de scories. En conséquence, celui-ci ne sera plus disponible pour stationner les véhicules. Pour ne pas priver le centre-ville de ces emplacements, indispensables en particulier lors du marché forain du dimanche ou d'événements comme le Marché aux Goyaviers, la commune aménage un parking provisoire à l'angle de la rue Aristide Patu de Rosemond et de l'impasse des Écoles, là où sera ensuite implanté le futur centre social. Le site, qui accueillait jusqu'à l'an dernier une bâtisse inoccupée, est nettoyé, préparé, terrassé, par la pelleteuse de Noël afin de pouvoir accueillir des scories.



AU RUCHER, CONTRÔLE DE LA PRODUCTION

Mardi 28 avril. Du côté du rucher communal, Jean-Pierre inspecte la dizaine de ruches du site. Passionné des abeilles, cet agent est, entre autres tâches, délégué à leur vérification. Après avoir revêtu sa tenue et enfumé les abeilles, il retire les compartiments et vérifie si elles ont commencé l'operculation, ce processus par lequel elles ferment peu à peu les alvéoles après y avoir déposé le nectar et l'avoir transformé en miel. Ce jour-là, il y a de quoi être confiant : *"Si le temps se poursuit ainsi, nous pourrons avoir une première récolte fin mai, début juin"*, se félicite-t-il.



SÉANCE DE FAUCHAGE POUR L'ENTRETIEN DES ABORDS DES VOIRIES

Mercredi 8 avril. Séance fauchage, rue Edouard Bienvenue pour Noël et Alain. L'entretien des abords des voiries communales fait partie des missions dévolues aux services techniques. Une tâche qui doit être permanente pour ne pas que les mauvaises herbes l'emportent sur la bonne tenue du village. Aussi, les deux agents y sont-ils affectés en permanence. Chaque site est ainsi fauché et nettoyé à peu près une fois par mois. Un laps de temps nécessaire pour couvrir la totalité des axes de La Plaine des Palmistes.

MISSION EN HAUTEUR POUR L'ÉLECTRICIEN

Jeudi 19 mars. Parmi les fonctions les plus indispensables au bon fonctionnement d'une commune, celle d'électricien. Chez nous, c'est Patrick qui en a la charge. Parmi ses missions, la mise en place et le bon fonctionnement des éclairages publics ; le raccordement des projets sortant de terre ou des animations locales et événements ; et autres tâches nombreuses, comme ici durant le remplacement des caméras de surveillance. Durant les jours qui ont suivi le passage du cyclone Garance, en février 2025 et alors que la plupart des foyers palmiplainois n'avaient plus accès au courant, l'électricien a accompagné EDF dans le diagnostic des pannes du réseau et sa mise en sécurité. Une connaissance du réseau communal qui fut un atout de poids dans l'urgence : six jours auront suffi à rétablir l'essentiel des lignes palmiplainoises. Dans d'autres communes, il aura fallu attendre deux, voire trois semaines.




1


2


3

L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE, UN TRAVAIL PERMANENT

Lundi 30 mars. À la serre municipale, Yvonette, Simone, Pascaline et Jean-Louis, nettoient les anthurium d'ornement de la commune, mais aussi les palmistes rouges qui seront plantés sur le nouveau parvis de l'hôtel de ville 1. Intégré à la DTE, le service Environnement s'occupe de la végétalisation de la commune, l'élagage des arbres, le ramassage des déchets et des animaux morts, ou encore la création d'un jardin témoin dans le cadre du Projet alimentaire territorial font aussi partie de ses prérogatives. Tout comme l'entretien des plates-bandes, comme ici, le **mercredi 22 avril**, avec Julien, Chantal et Yvonette en plein paillage impasse des Écoles 2. Un travail quotidien auquel viennent parfois en appui d'autres équipes, comme ce même jour au Jardin urbain où Laurent, Henri-Jean et Boris désherbent le site 3 ; ou encore au cimetière, où c'est Éric qui se charge de l'entretien des abords 4.


4

AGENT À L'HONNEUR



Avec ses 47 ans d'ancienneté aux Services techniques, il en est le doyen. Cyrille Padre est un des artisans de La Plaine des Palmistes. Il l'a vu évoluer et plus encore : il y a participé. De la construction de la Croix Glorieuse à celle de l'ancien gîte de bassin Lafosse, en passant par la construction du clocher, on peut dire qu'il est de ceux qui ont fait le village. Les services techniques ? *"C'est une seconde famille au bout de toutes ces années. Du bon temps passé au service de la commune."* En décembre prochain, l'heure de la retraite sonnera pour lui. Il aura alors plus de temps pour profiter de son village et se satisfaire du travail réalisé. Merci à lui !

À L'HONNEUR



BONNE RETRAITE À MME RAMACAOUDIN ET M. BEGUE

Une mise à l'honneur méritée, vendredi 19 décembre. Mme Joëlle Ramacaoudin et M. Henri Begue, récemment retraités, ont en effet reçu les remerciements de l'équipe municipale devant leurs anciens collègues, à l'occasion d'un déjeuner de convivialité organisé par le Comité des œuvres sociales (COS) de la mairie. La première, en retraite depuis le mois d'octobre a travaillé comme Agent territorial spécialisé des écoles maternelles au sein des écoles de la commune. Le second, pour sa part, a intégré la municipalité en 1990, aux Services techniques, et a joué un grand rôle dans l'embellissement et le fleurissement de notre village. Bonne retraite méritée à eux deux !

PARC NATIONAL : UN CONCOURS PHOTO

Comme chaque année, le Parc national de La Réunion organise son concours photo dans le cadre de son programme Les jours de la nuit. Pour cette édition, cinq thèmes ont été retenus :

- Nuit et lumières froides
- Nuit et lumière chaudes
- Pitons, cirques et remparts nocturnes

Milieux aquatiques illuminés

- La nuit et vous

Le détail de ces catégories est à retrouver sur le site internet de l'organisme ou sur sa page Facebook. Inscriptions et dépôt des photos en ligne avant le 12 juillet 2026. Un jury sélectionnera les meilleures réalisations en août/septembre.



COLLÈGE GASTON CROCHET : DES RACINES EN MOUVEMENT

Porté par l'UICN (plus précisément par le pôle relais zone humide tropicale), le projet Racines en mouvement est une initiative artistique qui célèbre les richesses naturelles et culturelles des territoires ultramarins à travers la danse, la musique et le chant.

Ce projet rassemble des jeunes issus de six territoires d'Outre-Mer – Guyane, Guadeloupe, Martinique, Polynésie française, Mayotte et La Réunion – dans un échange artistique et écologique unique. Chaque classe participante incarnera son territoire à travers des performances inspirées par les rythmes, les chants et les danses traditionnelles, tout en abordant la préservation des zones humides locales.

Pour La Réunion, le collège Gaston Crochet participe à l'aventure au travers de l'AS Danse. Encadrés par leurs professeurs d'EPS, Mme FERRERE et de SVT Mme LEMAY, les jeunes ont imaginé une chorégraphie pour mettre en valeur la Pandanaie sur des rythmes de maloya et séga pour rendre hommage à la richesse écologique du milieu, tout en sensibilisant à l'importance de leur préservation face aux menaces écologiques.



Le 1er avril dernier, des représentants du projet sont venus à la rencontre des élèves et de leurs professeurs pour travailler avec eux sur le projet.

LA PLAINE DES POSSIBLES

TEXTE NON REÇU

PLEIN HORIZON

TEXTE NON REÇU

ENSEMBLE POUR LA PLAINE

On l'a dit et redit : « on n'est pas venu là pour jouer kanèt ! »

Le résultat obtenu par la liste Ensemble pour La Plaine est historique. La confiance accordée et renouvelée par la population donne un élan pour ce mandat : un mandat utile à toutes et tous et qui permette à chacun de s'épanouir et vivre La Plaine.

Pourtant, on prédisait tous les malheurs à notre liste qui est bien la seule et l'unique à avoir réussi à convaincre. Aujourd'hui, où sont-ils ? Qu'en est-il de leur opposition constructive ? Comptent-ils honorer un jour leur promesse de siéger dans le Conseil municipal ? Nous les laisserons répondre à ces questions pour continuer ce que nous savons faire : développer le territoire de façon harmonieuse.

Ensemble pour La Plaine, avec Johnny PAYET












LA PLAINE DES PALMISTES

Projet Alimentaire Territorial

DE LA TERRE À L'ASSIETTE

NOURRIR LA PLAINE DES PALMISTES SAINEMENT ET DURABLEMENT

PAT LABELLISÉ NIVEAU 2

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BANQUE des TERRITOIRES GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CCAS SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE